

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, la Communauté de Communes Usse et Rhône travaille avec la Maison de l'économie et du Développement ainsi qu'Initiative Genevois.

Nous constatons que les commerçants sont perdus dans les différents dispositifs d'aides : gouvernementales, régionales ... et de savoir à qui s'adresser durant cette période difficile.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif pour tenter d'y voir plus clair sur les aides et les interlocuteurs à contacter pour accompagner les entreprises dans leur démarche.

N'hésitez pas à communiquer ces informations sur vos différents réseaux.

A/ Pour les mesures d'aides mises en place par l'État et la Région (ex. PGE, fonds de solidarité, chômage partiel, exonération de charges, etc..) :

1. Votre 1^{er} interlocuteur est votre **expert-comptable** (puisque la santé financière de votre entreprise, votre statut et votre chiffre d'affaires font partie des critères d'éligibilité à ces aides)

2. Les **chambres consulaires** (CCI / CMA) sont votre 2^{ème} interlocuteur (puisqu'elles ont été nommées interlocuteurs de 1^{er} niveau par l'Etat).

- La CCI et la CMA de la Haute Savoie ont remis en place une **cellule d'appui aux entreprises** pour accompagner les entreprises afin de les aider à y voir plus clair sur l'ensemble des aides mises en place et les orienter vers les bons interlocuteurs pour pouvoir en bénéficier (en fonction des conditions d'éligibilité).
- Contact CCI : 04 50 33 72 99 et par mail entreprises@haute-savoie.cci.fr
- Contact CMA : 04 50 23 92 62 et par mail coronavirus@cma-74.fr - Merci de privilégier une prise de contact par mail

3. La **Maison de l'Economie Développement** (MED) est votre 3^{ème} interlocuteur en lien avec les chambres qui sont débordées.

- La MED publie une **page "aides" sur son site internet** qui recense les liens utiles permettant d'accéder à tout moment à une information à jour et/ou aux sites permettant d'enclencher des démarches.
- Plus d'infos sur <https://www.med74.fr/en-cette-periode-de-crise-sanitaire-liste-de-sites-utiles-aux-entreprises/>
- Si vous ne trouvez pas toutes les informations que vous recherchez, vous pouvez leur faire part de vos besoins en complétant le formulaire suivant : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeK-ACByFGKcQqylmle20ULhYESsajrcBFPB-a2c05GOKqxDw/viewform>. Ils vous répondront dans les meilleurs délais.

4. **Initiative Genevois** est votre 4^{ème} interlocuteur qui s'occupe du **Fonds Région Unie**

Le **Fonds Région Unie** est une avance remboursable, mise en place par la région Auvergne Rhône Alpes, à destination des Entrepreneur individuel, Indépendants, TPE (moins de 9 salariés) et Associations. D'un montant de 3 000 € à 20 000€, remboursable sur 5 ans dont 2 ans en différé, pas de garantie exigée.

- Plus d'informations sur le site de la région : <https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/>
- Contact : Emilie Attar, chargée de mission expertise et financement des entreprises, par mail à attar@initiative-genevois.fr ou par téléphone au 06 42 81 04 17

B/ Pour les mesures d'aides en lien avec la **digitalisation de votre activité commerciale**

La **Maison de l'Economie Développement** met également en place un **Point Info «Digitalisation de mon commerce »** pour aider les commerçants à se digitaliser et faire le point sur les différents outils et financements possibles.

- Vous pouvez bénéficier d'un **RDV gratuit avec un consultant spécialisé dans le digital** pour faire le tour avec vous des possibilités en matière d'accompagnement, formation digitale et **aides financières mises en place par l'Etat et la Région**.
- Contact : 04 50 87 09 87 et par mail accueil@med74.fr du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

En espérant que ces informations vous permettent d'y voir plus clair.

Cordialement,